

Paris, le 12 juin 2020

Protocole sanitaire scolaire : A réviser pour s'adapter à la réalité d'aujourd'hui

Le 8 juin dernier, Stéphane Beudet, Président de l'AMIF a adressé un courrier à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, lui demandant de réviser le plus rapidement possible le protocole sanitaire mis en place depuis le 11 mai dernier et destiné à permettre la réouverture des établissements scolaires.

Un mois après, les élus d'Ile-de-France tirent un premier bilan factuel de la réouverture d'une partie des écoles. « Du fait de l'extrême rigueur du protocole sanitaire, trop peu d'élèves ont pu être accueillis. Or si celle-ci était indispensable alors même que la gravité de l'épidémie et le manque de connaissance sur les effets du virus sur les enfants étaient une réalité du début du mois de mai, il est urgent de repenser notre organisation à l'aune de la réalité d'aujourd'hui. » souligne le Président de l'AMIF.

En effet, une récente enquête de la Société Française de Pédiatrie a confirmé que les enfants étaient peu malades et peu contaminants, et le Conseil national scientifique estime que l'épidémie est sous contrôle dans notre pays.

Face à ces constats, le Président de l'AMIF demande au ministre de clarifier « le plus rapidement possible » le dispositif qui sera mis en place pour la rentrée de septembre.

Le maintien du protocole sanitaire initial - alors même que l'efficacité des mesures sanitaires prises n'a pas fait l'objet d'une évaluation – ne permettrait pas d'accueillir la totalité des élèves en septembre prochain. De plus, « le coût induit pour les collectivités ne serait pas tenable sans un soutien pérenne de l'Etat. »

Une clarification urgente réclamée par les maires d'autant que les vacances d'été approchent à grand pas et que les communes vont aussi avoir à gérer l'accueil dans les accueils de loisirs et les établissements culturels et sportifs, « il nous faut un protocole adapté afin de pouvoir accueillir, sans risque, le plus grand nombre d'enfants pendant ces vacances d'été qui s'annoncent si particulières (...).» insiste Stéphane Beudet.

L'Association des Maires d'Ile-de-France, à la suite des nombreuses alertes de ses membres sur ce point, interpelle le ministre sur la mise en place du dispositif éducatif 2S2C et demandent des éclaircissements sur son financement. Il remonte en effet du terrain l'impression d'une « déresponsabilisation de l'Éducation Nationale s'agissant de l'organisation et du financement des 2S2C. »

L'AMIF demande donc que soient clarifiées rapidement les modalités d'organisation des vacances d'été, de la rentrée de septembre et du nouveau dispositif 2S2C.

En pièce jointe le courrier adressé au Ministre Jean-Michel Blanquer

Contact presse : Graziella Riou – griou@amif.asso.fr – 06 14 42 25 70